

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 17, 2022

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met with videoconference this day at 6:30 p.m. [ET], partially in camera, to study the subject matter of those elements contained in Part 1 of Bill S-6, An Act respecting regulatory modernization; and the subject matter of those elements contained in Divisions 5, 10, 11, 15, 16, 17 and 30 of Part 5 of Bill C-19, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on April 7, 2022 and other measures.

Senator Pamela Wallin (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce. My name is Pamela Wallin and I'm the chair of this committee.

I would like to introduce the other members of this committee beginning with the deputy chair, Senator C. Deacon; Senator Bellemare; Senator Gignac; Senator Loffreda; Senator Marshall; Senator Moncion, who is replacing Senator Massicotte; Senator Ringuette; Senator Smith; Senator Woo; and we are hoping for Senator Yussuff. We have not seen him on the screen yet.

Today we are continuing our examination of elements contained in Part 1 of Bill S-6, an act respecting the regulatory modernization of many pieces of legislation that effect many government departments. That bill was referred to the committee on April 28.

We will continue our discussion this evening with Laura Jones, Executive Vice President of the Canadian Federation of Independent Business; Robin Guy, Senior Director, Transportation, Infrastructure and Regulatory Policy at the Canadian Chamber of Commerce; and Hugues Bourgeois, Executive Director of Co-operatives and Mutuals Canada. Welcome to you all.

Before we begin our proceedings, I want to remind senators and witnesses to keep microphones muted at all times unless specifically recognized by the chair. And I would like to ask senators and witnesses to keep interventions brief so we all ask questions and cover as much ground as possible.

We will now begin with opening remarks. Please go ahead, Ms. Jones.

Laura Jones, Executive Vice President of the Canadian Federation of Independent Business: The Canadian Federation of Independent Business represents 95,000 small businesses across Canada in all sectors of the economy. I also served as the

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 17 mai 2022

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 18 h 30 (HE), par vidéoconférence, partiellement à huis clos, afin d'étudier la teneur des éléments de la partie 1 du projet de loi S-6, Loi concernant la modernisation de la réglementation; ainsi que la teneur des éléments des sections 5, 10, 11, 15, 16, 17 et 30 de la partie 5 du projet de loi C-19, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 7 avril 2022 et mettant en œuvre d'autres mesures.

La sénatrice Pamela Wallin (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Je vous souhaite la bienvenue à la réunion du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce. Je m'appelle Pamela Wallin et je suis présidente de ce comité.

J'aimerais présenter les autres membres du comité, en commençant par le vice-président, le sénateur C. Deacon. Sont présents également les sénateurs Bellemare, Gignac, Loffreda, Marshall, la sénatrice Moncion qui remplace le sénateur Massicotte, les sénateurs Ringuette, Smith et Woo, puis nous espérons que le sénateur Yussuff se joindra également à nous. On ne le voit pas encore à l'écran.

Nous continuons aujourd'hui notre examen de la teneur des éléments de la partie 1 du projet de loi S-6, Loi concernant la modernisation de la réglementation, qui touchera beaucoup d'instruments législatifs et beaucoup de ministères. Ce projet de loi a été renvoyé au comité le 28 avril dernier.

Nous poursuivrons la discussion, ce soir, avec Laura Jones, vice-présidente exécutive de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante; Robin Guy, directeur principal, Transport, infrastructure et politique réglementaire, à la Chambre de commerce du Canada, et Hugues Bourgeois, directeur général de Coopératives et mutuelles Canada. Bienvenue à tous.

Avant que nous commençons, je rappelle à tous les sénateurs et à tous les témoins de garder leur microphone en sourdine tant que la présidence ne leur a pas accordé le droit de parole. Puis, bien entendu, je demande à tous les sénateurs et à tous les témoins d'être brefs et précis afin que nous puissions couvrir le plus de sujets possible.

Nous sommes maintenant prêts à entendre les déclarations préliminaires. Je vous donne la parole, madame Jones.

Laura Jones, vice-présidente exécutive, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante : La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante représente 95 000 petites entreprises au Canada dans tous les secteurs de

chair of the federal External Advisory Committee on Regulatory Competitiveness. This was a group tasked with giving advice to the government on regulatory competitiveness and modernization.

One of the things we discussed at length on the committee was the opportunity to make regulatory excellence a key strategic advantage for Canada by reducing red tape and fostering conditions for innovation, while at the same time improving the health, safety and environmental outcomes that Canadians care about.

Making regulatory excellence a strategic advantage for Canada is not, of course, a foregone conclusion. It will require an ongoing concerted effort. Bills like Bill S-6 are part of that effort. This year, the Canadian Federation of Independent Business recommended that all senior governments — provincial and federal — have an annual opportunity for an omnibus bill to clean up regulatory irritants in legislation, and we've added that to our annual regulatory report card.

Bill S-6 furthers the work that the federal government is doing along these lines, which started in 2019 when it modernized 12 pieces of legislation, including digitalizing many paper-based processes. Without a regular opportunity to make these changes, antiquated regulatory requirements that are found in legislation accumulate and become cumbersome to navigate both for those trying to comply and also for those in government tasked with compliance.

For example, until recently, many small businesses told us that they kept a fax machine for the sole purpose of dealing with governments and meeting their requirements. Bill S-6 fixes many such antiquated requirements, such as requiring notices of bankruptcy to be published in newspapers and changing the Canadian Food Inspection Agency Act to allow businesses to interact with CFIA through electronic rather than paper-based means.

Regulatory modernization is about many things, including an opportunity to promote innovation, economic growth and recovery. As importantly, modern regulations create the conditions for a strong relationship of trust and cooperation between governments and the citizens it serves. Dated, confusing rules do the opposite. They waste time, create unnecessary frustration and undermine confidence in government.

While I can't speak to every specific element of the proposed legislation, we support the intention of Bill S-6 and much of its content. Further, we recommend that regulatory modernization

l'économie. J'ai également présidé le Comité consultatif externe sur la compétitivité réglementaire du gouvernement fédéral. Ce groupe était chargé de conseiller le gouvernement sur la compétitivité et la modernisation de la réglementation.

L'une des choses dont nous avons longuement discuté au sein de ce comité est la possibilité de faire de l'excellence réglementaire un avantage stratégique clé pour le Canada en réduisant les formalités administratives et en instaurant des conditions favorables à l'innovation, pour améliorer du même coup les résultats en matière de santé, de sécurité et d'environnement auxquels les Canadiens tiennent.

Faire de l'excellence réglementaire un avantage stratégique pour le Canada ne se fera pas tout seul, bien sûr. Cela nécessitera un effort continu et concerté. Les projets de loi comme le projet de loi S-6 en font partie. Cette année, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a recommandé que tous les gouvernements supérieurs, soit les gouvernements provinciaux et fédéral, aient la possibilité de présenter chaque année un projet de loi omnibus pour éliminer les irritants réglementaires, et nous avons ajouté cette recommandation à notre bulletin annuel sur la réglementation.

Le projet de loi S-6 permet de faire avancer le travail du gouvernement fédéral en ce sens, un travail qui a commencé en 2019 avec la modernisation de 12 textes législatifs, notamment pour numériser de nombreux processus papier. Sans une occasion régulière d'apporter des changements de ce type, les exigences réglementaires désuètes qu'on trouve dans la législation s'accumulent et deviennent lourdes, à la fois pour ceux qui essaient de s'y conformer que pour ceux qui, au gouvernement, sont chargés de la conformité.

Par exemple, jusqu'à tout récemment, de nombreuses petites entreprises nous disaient qu'elles conservaient un télécopieur dans le seul but de traiter avec les gouvernements et de répondre à leurs exigences. Le projet de loi S-6 vient corriger bon nombre d'exigences désuètes, comme l'obligation de publier les avis de faillite dans les journaux, et modifie notamment la Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour permettre aux entreprises d'interagir avec l'ACIA par voie électronique plutôt qu'en format papier.

La modernisation de la réglementation comporte de nombreux avantages, notamment la possibilité de favoriser l'innovation, la croissance économique et la reprise. Mentionnons surtout qu'une réglementation moderne crée des conditions propices à une solide relation de confiance et de coopération entre les gouvernements et les citoyens qu'ils servent. Lorsque les règles sont dépassées et confuses, c'est l'inverse. Elles font perdre du temps à tout le monde, créent des frustrations inutiles et sapent la confiance envers le gouvernement.

Bien que je ne puisse pas parler de chaque élément du projet de loi S-6, nous appuyons l'intention et une grande partie du contenu. De plus, nous recommandons que la modernisation de

be a high priority for the government going forward across all departments and agencies, including this annual opportunity to have a regulatory cleanup of the nature of Bill S-6.

We would also like to see more progress in developing regulatory measures and faster work to resolve the many irritants in the system that have to do with communication, for example, more plain-language websites that are easier to navigate and better opportunities for governments to get feedback from the citizens they serve, all would be welcome.

In summary, this is an important step forward on regulatory modernization, but there is much more work to do. Thank you very much.

The Chair: Thank you very much, Ms. Jones. We heard that from small businesses already. We will come back to you on those issues as we get into our questioning.

Robin Guy, Senior Director, Transportation, Infrastructure and Regulatory Policy, Canadian Chamber of Commerce: Honourable senators, it is a pleasure to be appearing here for the first time. The Canadian Chamber of Commerce welcomes the opportunity to provide comment on Bill S-6 and on how we believe the federal government can improve Canada's regulatory system.

Regulation continues to be a growing concern for many businesses and to our members. As the pace of change facing Canadian businesses accelerates, companies must remain agile and adapt to remain competitive. The right policy environment sets industry up to succeed in this rapidly changing context and generates long-term economic growth. Making Canada an attractive destination for business investment that will support economic growth requires getting the fundamentals right. Regulatory effectiveness is an integral dimension of competitiveness.

Bill S-6 represents needed change to the federal regulatory system and the need for continued commitment to its modernization. The Canadian Chamber of Commerce welcomes any incremental steps towards regulatory modernization. While I commend the government for pushing a regulatory modernization agenda, I would challenge the government to move more boldly and more urgently.

I would like to commend the government for opening the government's Let's Talk Federal Regulations portal. The ability for business to provide feedback on regulations is critical in moving the file forward.

la réglementation soit une priorité pour le gouvernement à l'avenir, dans tous les ministères et organismes, et que le gouvernement ait désormais l'occasion chaque année de procéder à un nettoyage réglementaire comparable à celui que fait le projet de loi S-6.

Nous aimerions également voir progresser davantage et plus vite l'élaboration de mesures réglementaires et autres pour résoudre les nombreux irritants systémiques qui ont trait à la communication, notamment par des sites Web en langage clair plus faciles à consulter et par des moyens plus simples pour les gouvernements de recueillir les commentaires des citoyens qu'ils servent, tout cela serait bienvenu.

En résumé, il s'agit d'un important pas en avant dans la modernisation de la réglementation, mais il y a encore beaucoup à faire. Merci beaucoup.

La présidente : Merci beaucoup, madame Jones. C'est ce que bien des propriétaires de petites entreprises nous ont déjà dit. Nous reviendrons à vous sur tout cela pendant la période de questions.

Robin Guy, directeur principal, Transport, infrastructure et politique réglementaire, Chambre de commerce du Canada : Honorables sénateurs, c'est un plaisir pour moi de comparaître ici pour la première fois. La Chambre de commerce du Canada est heureuse d'avoir l'occasion de prendre position sur le projet de loi S-6 et la façon dont le gouvernement fédéral peut améliorer le régime réglementaire du Canada, selon nous.

La réglementation préoccupe de plus en plus bien des entreprises et nos membres. À une époque où le rythme des changements auxquels sont confrontées les entreprises canadiennes s'accélère, celles-ci doivent rester agiles et s'adapter pour demeurer concurrentielles. Les entreprises ont besoin du bon cadre politique pour réussir à s'adapter à cette évolution rapide et générer de la croissance économique à long terme. Pour faire du Canada une destination attrayante pour les investissements qui favoriseront notre croissance économique, nous avons besoin de fondements solides. L'efficacité réglementaire est essentielle à la compétitivité.

Le projet de loi S-6 apporte des changements nécessaires à la réglementation fédérale, dont la modernisation doit demeurer une priorité continue. La Chambre de commerce du Canada accueille favorablement toute mesure progressive visant à moderniser la réglementation. Bien que je félicite le gouvernement de mettre de l'avant un programme de modernisation de la réglementation, je le mets au défi d'agir de façon plus audacieuse et plus urgente encore.

Je tiens à féliciter le gouvernement d'avoir créé le portail Parlons des règlements fédéraux. Il est fondamental, pour faire avancer le dossier, que les entreprises puissent fournir leurs commentaires sur les règlements.

In the time available, allow me to focus on a few points of interest moving forward. First, the government must look to implement an economic mandate to federal regulators. Too often, regulators do not give sufficient consideration to economic and impacts on business when making decisions. To remain competitive, this cannot be the case. We would urge the government to adopt an economic and competitive lens mandate for regulators to ensure it does not hinder growth for Canadian business.

Second is regulatory alignment across jurisdictions including both international and within Canada. When regulations are more consistent between jurisdictions, Canadian businesses are better able to trade within Canada and beyond, while also giving Canadian consumers greater choice. The government must actively work to improve collaboration and alignment to ensure Canadian businesses are not at a disadvantage in the global economy by made-in-Canada regulatory approaches that won't undermine our ability to compete with other jurisdictions.

Third, and lastly, the government must publicly pledge to provide regulatory certainty to Canadian business. While unpredictable and burdensome regulations hold back entrepreneurial businesses, sound and effective regulation can both protect the public interest and promote market success. Uncertainty and changing expectations in the regulatory process are a poison pill to those looking to invest billions of dollars developing new pipelines, new mines and other large-scale nation-building infrastructure projects. The government needs to focus on facilitating and safely removing unnecessary barriers to level-up Canada's competitiveness with other jurisdictions.

The bill before the committee is a positive step forward. Honourable senators, the status quo can't be used as an excuse not to act. Modernizing Canada's regulatory system provides an opportunity for the government to work with business on becoming more competitive. It's an opportunity to grow our economy coming out of the pandemic. It does not require expensive new programs.

Thank you again for the opportunity to address the committee and I look forward to your questions.

The Chair: Thanks very much, Mr. Guy. We will be looking at those regulations very closely. We appreciate that.

Pendant le temps de parole qui m'est imparti, permettez-moi de me concentrer sur quelques éléments qui nous préoccupent particulièrement. Premièrement, le gouvernement doit viser à confier un mandat économique aux organismes de réglementation fédéraux. Trop souvent, les organismes de réglementation ne tiennent pas suffisamment compte des répercussions économiques de leurs décisions sur les entreprises. Cela doit changer si nous voulons rester concurrentiels. Nous sommons le gouvernement de veiller à ce que les organismes de réglementation tiennent compte du volet économique et de la compétitivité pour ne pas entraver la croissance des entreprises canadiennes.

Deuxièmement, nous avons besoin d'une plus grande harmonisation réglementaire avec les autres pays comme au sein du Canada. Quand les règlements sont plus cohérents d'un endroit à l'autre, les entreprises canadiennes sont mieux à même de faire du commerce au Canada et dans le monde, ce qui offre également un plus grand choix aux consommateurs canadiens. Le gouvernement doit travailler activement à améliorer la collaboration et l'harmonisation afin que les entreprises canadiennes ne soient pas désavantagées dans l'économie mondiale par des règlements propres au Canada qui mineraient notre capacité à rivaliser avec les entreprises d'ailleurs.

Troisièmement et dernièrement, le gouvernement doit s'engager publiquement à offrir de la certitude réglementaire aux entreprises canadiennes. Si une réglementation imprévisible et contraignante freine l'esprit d'entreprise, une réglementation saine et efficace peut à la fois protéger l'intérêt public et favoriser la réussite sur les marchés. L'incertitude et des attentes qui changent constamment dans le processus réglementaire sont un véritable poison pour ceux qui voudraient investir des milliards de dollars dans l'exploitation de nouveaux pipelines, de nouvelles mines et d'autres grands projets d'infrastructure pour l'édification du pays. Le gouvernement doit veiller à faciliter ces projets et à éliminer de façon sécuritaire les obstacles inutiles à leur réalisation afin d'améliorer la compétitivité du Canada par rapport aux autres pays.

Le projet de loi soumis au comité représente un bon pas en avant. Honorables sénateurs, le statu quo ne peut pas servir d'excuse pour ne pas agir. La modernisation de la réglementation canadienne donne au gouvernement l'occasion de travailler avec les entreprises afin qu'elles puissent devenir plus concurrentielles. C'est l'occasion de faire croître notre économie au sortir de la pandémie. Nul besoin de nouveaux programmes coûteux.

Je vous remercie encore une fois de m'offrir l'occasion de m'entretenir avec le comité, j'ai hâte de répondre à vos questions.

La présidente : Merci beaucoup, monsieur Guy. Nous examinerons ces règlements de très près. Nous vous en sommes reconnaissants.

Hugues Bourgeois, Executive Director, Co-operatives and Mutuels Canada: Thank you, Madam Chair. I am pleased to represent Co-operatives and Mutuels Canada and provide our thoughts on Bill S-6.

CMC is an association that represents co-operatives and mutuels across Canada in sectors such as agriculture, housing, health care and more. The sector generates an activity of more than \$85 billion per year and provides employment for approximately 174,000 people. This is not including its major benefits through socially responsible activities.

Based on our review of Part 1 of the bill, I can offer a few comments with regard to the provisions related to co-ops and bankruptcy.

The proposed change to the Canada Cooperatives Act is minor in nature and should not have a significant impact on cooperatives. It should be noted that fewer than 100 cooperatives are federally incorporated and those will be impacted by the proposed changes. The vast majority of Canadian cooperatives are registered under either provincial or territorial statutes.

The change from requiring an annual return to requiring an updated statement should have little impact on our members. However, in its implementation, it is important that officials work to maintain a low regulatory burden on co-ops, in order for co-ops to focus their resources on meeting the needs for which they were established, generate economic opportunity and support the regions in which they operate.

Further, the changes to the bankruptcy and insolvency provisions are also minor in nature. It is our position that bankruptcy and insolvency provisions should always respect members' rights and acts under which the cooperatives are incorporated. We encourage government decision makers to continue creating policy and regulations that supports those values and ensure that co-op members are protected.

We would encourage this committee and individual senators to reach out to co-ops in your regions to consult on future changes. We would be happy to make those connections for you.

In conclusion, I wish to offer my thanks for the invitation to appear before you tonight, and I hope we can continue our engagement on these and other issues in the future. Thank you.

The Chair: Thank you very much. This is most helpful. We are off to a good start. We will begin our questioning now with the deputy chair of the committee, Senator Deacon.

Hugues Bourgeois, directeur général, Coopératives et mutuelles Canada : Merci, madame la présidente. Je suis heureux de représenter Coopératives et mutuelles Canada et de vous faire part de nos réflexions sur le projet de loi S-6.

CMC est une association qui représente les coopératives et les mutuelles de tout le Canada dans des domaines tels que l'agriculture, le logement, les soins de santé et plus encore. Notre secteur génère une activité de plus de 85 milliards de dollars par an et fournit des emplois à environ 174 000 personnes, cela sans compter les avantages importants qu'on tire de ces activités socialement responsables.

Je vous ferai quelques observations à la lumière de notre examen de la partie 1 du projet de loi concernant les dispositions relatives aux coopératives et à la faillite.

La modification proposée à la Loi canadienne sur les coopératives est mineure et ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les coopératives. Il convient de noter que moins de 100 coopératives sont constituées en vertu d'une loi fédérale et seront touchées par les changements proposés. La grande majorité des coopératives canadiennes sont enregistrées en vertu de lois provinciales ou territoriales.

Le remplacement du rapport annuel par une déclaration de mise à jour annuelle devrait avoir peu d'incidence sur nos membres. Cependant, lorsque cette modification sera mise en œuvre, il sera important que les décideurs s'efforcent de maintenir un fardeau réglementaire faible sur les coopératives, afin que celles-ci puissent concentrer leurs ressources sur leur raison d'être, générer des débouchés économiques et aider les régions où elles se trouvent.

En outre, les modifications apportées aux dispositions relatives à la faillite et à l'insolvabilité sont également de nature mineure. Nous sommes d'avis que les dispositions relatives à la faillite et à l'insolvabilité devraient toujours respecter les droits des membres et les lois en vertu desquelles les coopératives sont constituées. Nous encourageons les décideurs gouvernementaux à continuer de créer des politiques et des règlements en concordance avec ces valeurs, qui assurent la protection des membres des coopératives.

Nous encourageons ce comité et tous les sénateurs à contacter les coopératives de leur région pour les consulter sur les modifications à venir. Nous serons heureux de vous mettre en contact avec elles.

En conclusion, je tiens à vous remercier de m'avoir invité à comparaître devant vous ce soir, et j'espère que nous pourrons poursuivre la conversation sur ces questions et d'autres à l'avenir. Je vous remercie.

La présidente : Merci beaucoup. C'est très utile. Nous sommes bien partis. Nous entamerons maintenant la période de questions avec le vice-président du comité, le sénateur Deacon.

Senator C. Deacon: Thank you to our witnesses. You have all really hit on the point that we've been most focused on, which was well said by Ms. Jones of the CFIB, and that is turning Canada into a centre of regulatory excellence in the world. We are currently at the other end of that scale, though. I'm wondering if you could get quite specific.

It sounds like there are no concerns over Part 1 of Bill S-6, so why don't we dive into some specifics around how we can really put forward observations that will be quite helpful in expanding this process. This is a great and wonderful but very incremental start. Perhaps each of you have specific thoughts that might get the committee going on how we make this better, faster, bigger, stronger and win the gold medal in regulatory excellence globally.

Ms. Jones: If we are serious about regulatory excellence, it has to be a priority across all government departments and agencies. The thinking around this has to be very broad. This cleans up some regulatory problems that exist in legislation, and that is important because those can be hard to change and they can last for a long time, as evidenced by the requirement to deal with government by fax. Some of those things are very important, but it also comes down to what is in policies and government customer service. When you can't get an answer to a question on the phone easily or you can't navigate a website, those are all very important.

Making sure there are ways that citizens can easily communicate with government, those things being taken seriously and a continuous improvement loop would be one thing I would suggest is important.

The second thing is overall measurement. We have our annual fiscal budget, but shockingly we still don't have a very good understanding of the entire cost or quantity of regulation, if you include not just the regulations but all of the regulatory requirements. That's something we've been suggesting for many years so that we can get a sense of where the burden is getting worse and where it is getting better. Maybe I will stop with that. Those are two concrete things.

Mr. Guy: I mentioned a few suggestions in my opening. Getting the fundamentals right is an important step in making us more effective, efficient and competitive. I mentioned three examples that I thought of as being a good start. In terms of an economic lens, it is imperative that regulators and business work hand-in-hand together to develop that optimal regulatory approach. We can't simply ignore the economic impact of a project, nor can we only look at the economic impact of a project. It is expanding the tool box of a regulator to be able to paint that full picture.

Le sénateur C. Deacon : Merci à nos témoins. Vous avez tous vraiment mis en relief le cœur de la question, que Mme Jones de la FCEI a particulièrement bien exposé, à savoir qu'on veut faire du Canada un centre d'excellence en matière de réglementation dans le monde. Nous sommes actuellement à l'autre bout du spectre, cependant. Je me demande si vous pourriez nous en parler de façon plus précise.

On dirait bien que la partie 1 du projet de loi S-6 ne suscite pas d'inquiétudes, donc pourquoi ne nous plongerions-nous pas dans les détails, sur les observations à formuler pour contribuer à accélérer le processus. Il s'agit d'un bon départ, c'est formidable, mais cela reste très graduel. Peut-être chacun d'entre vous aurait-il des idées précises pour aider le comité à accélérer la cadence, pour rendre notre réglementation encore plus robuste et efficace afin de gagner la médaille d'or de l'excellence réglementaire dans le monde.

Mme Jones : Si nous sommes sérieux dans notre quête d'excellence réglementaire, ce doit être une priorité pour tous les ministères et organismes gouvernementaux. La réflexion à ce sujet doit être très vaste. Il s'agit de régler les problèmes réglementaires, et c'est important parce qu'il peut être difficile de modifier certaines choses et que les problèmes peuvent durer longtemps, comme l'illustre l'obligation de traiter avec le gouvernement par fax. Certaines choses sont très problématiques, mais il y a aussi des problèmes qui découlent de politiques ou du service à la clientèle du gouvernement. Quand on ne peut pas obtenir facilement une réponse à une question au téléphone ni sur un site Web, c'est très problématique.

Il faut veiller à ce que les citoyens puissent communiquer facilement avec le gouvernement, que ces choses soient prises au sérieux, donc je crois qu'il serait important que ce soit un souci constant.

Il y a ensuite toute la question des indicateurs de mesure. Il y a un budget annuel, mais il est incroyable qu'on ne comprenne toujours pas très bien les coûts totaux découlant de la réglementation ou le nombre de règlements qui existent, si l'on tient compte non seulement des règlements, mais de toutes les exigences réglementaires. C'est une chose que nous réclamons depuis longtemps, pour avoir une idée des domaines où le fardeau s'alourdit et de ceux où il s'allège. Je peux peut-être m'arrêter là. Ce sont deux choses concrètes.

M. Guy : J'ai déjà fait quelques suggestions dans mon introduction. Il nous faut avant tout des fondements solides pour devenir plus efficaces, plus efficaces et plus concurrentiels. J'ai donné trois exemples qui me semblent constituer un bon départ. D'une perspective économique, il est impératif que les organismes de réglementation et les entreprises travaillent de concert pour concevoir un cadre réglementaire optimal. On ne peut pas simplement faire fi de l'impact économique d'un projet ni ne tenir compte que de son impact économique. Cette perspective enrichit la trousse à outils d'un organisme de

In terms of alignment —

The Chair: We have your points there and that's good. When your members come to you, is there anything — like the fax machine example — that jumps out at you or are they bigger?

Mr. Guy: It is bigger, but it is obviously the same irritants as were previously mentioned; I think the same thing. How applications and grants are put forward is another thing. Small businesses struggle with actually understanding what tools are available to them from the government.

There are tools that exist but they may not necessarily be communicated in the most effective way. Like I mentioned, that is something that you see anywhere from applications for grants, or even going into other things like we're seeing at the border with some of the struggles that we're seeing at Pearson or Vancouver International.

The Chair: Believe me, all of us who fly to come to Ottawa can do that list for you.

Mr. Bourgeois, we will have you jump in on this as well.

Mr. Bourgeois: Yes, thank you. From CMC's point of view, what is most important in terms of regulatory excellence is consultation, fairness and recognition of all the different types of organizations out there. Often in the past, cooperatives are ignored or they are put to the side. We've done a lot of work to educate government in terms of what a cooperative is, what they bring and what kind of an organization they truly are, and we continue to do that. To me, it is taking the model of the organization in consideration and all across the board.

In terms of other issues facing cooperatives, some are regulated by different acts, like a banking and insurance act, so the causation or cross-wiring or complications arise. An alignment of those key acts would be very beneficial. Thank you.

Senator Ringuette: This is very interesting. I certainly enjoy the challenge proposed by Senator Deacon of owning the regulatory podium, as one would say. My question is more to Mr. Guy and Ms. Jones. Your organizations are national in scope, as are your members.

réglementation, pour lui permettre de brosser un tableau complet de la situation.

Pour ce qui est de l'harmonisation...

La présidente : Nous avons déjà entendu vos recommandations dans votre exposé, et c'est très bien. Lorsque vos membres viennent vous voir, y a-t-il quelque chose — comme l'exemple du télécopieur — qui ressort ou un problème plus important que les autres?

M. Guy : Oui, ce problème est particulièrement important, mais ce sont évidemment les irritants qui ont déjà été mentionnés qui ressortent; je pense que c'est toujours la même chose. La façon dont les demandes et les subventions sont présentées posent aussi problème. Les petites entreprises ont du mal à comprendre quels sont les outils mis à leur disposition par le gouvernement.

Il existe des outils, mais ils ne sont pas nécessairement communiqués de la manière la plus efficace. Comme je l'ai mentionné, c'est quelque chose qui ressort tout le temps, pour les demandes de subventions ou même d'autres choses, comme pour les questions frontalières. Il y a souvent des problèmes à Pearson ou à l'aéroport international de Vancouver.

La présidente : Croyez-moi, tous ceux d'entre nous qui prennent l'avion pour venir à Ottawa pourraient dresser cette liste pour vous.

Monsieur Bourgeois, vous pouvez vous aussi répondre à cette question.

M. Bourgeois : Oui, merci. Du point de vue de la CMC, le plus important pour atteindre l'excellence réglementaire, c'est la consultation, l'équité et la reconnaissance de tous les différents types d'organisations qui existent. Souvent, dans le passé, les coopératives ont été ignorées ou mises de côté. Nous nous sommes beaucoup appliqués à éduquer le gouvernement sur ce qu'est une coopérative, ce qu'elle apporte et quel type d'organisation elle est vraiment, et nous continuons de le faire. Pour moi, il faut prendre en considération le modèle de l'organisation, et ce, partout.

En ce qui concerne les autres problèmes auxquels sont confrontées les coopératives, elles peuvent être régies par différentes lois, comme celles sur les banques ou les assurances, d'où différentes interactions pouvant causer des complications. Il serait très utile d'harmoniser ces lois clés. Merci.

La sénatrice Ringuette : C'est très intéressant. Je trouve vraiment captivant de tenter de relever le défi lancé par le sénateur Deacon de conquérir le podium de la réglementation, pour ainsi dire. Ma question s'adresse davantage à M. Guy et à Mme Jones. Vos organisations sont d'envergure nationale, tout comme vos membres.

If you find that this process is promising — and from a previous study, this committee has found that interprovincial trade barriers and regulations were quite an issue in the Canadian committee — would you say that this process should also be implemented at the provincial and territorial levels?

Mr. Guy: Yes. Thank you very much for that question. It is definitely something that needs to be implemented at the provincial level as well as the federal level. You're starting to see provinces champion that across the country. There are a few out West. You have some governments out East as well who are really challenging that from an economic growth standpoint. Like I mentioned previously, as we look at our fiscal situation and as the government may look to tighten their belt, this is a prime way to keep economic growth moving. It is definitely something that can be done without expensive programs which is, I assume, where we are going in the next little while.

Ms. Jones: I would say that, if you are talking about an omnibus bill to address irritants, many provinces actually have, in recent years, created their own version of this bill. Something that we look at in our regulatory report card is whether you have this window for regularly cleaning things up so that you don't have the problems accumulated where you have antiquated rules that are getting in the way. That's just one small thing that can be done for regulatory modernization.

The provinces have also moved on regulatory measurement in a fairly substantial way. That's something that we are encouraging everyone to do, because it is a basic foundation of accountability to have measurement in this space; this gives us hope, too, that Canada can be a leader in terms of regulatory excellence because there has been some good work done.

On the point about interprovincial trade, we are coming out with a report card on this piece of it soon. Again, the provinces have work to do in this area, as does the federal government.

One specific piece that I would encourage the federal government to look at is a very long-standing irritant for many small businesses, which has to do with meat inspection across borders and having to meet federal requirements.

With the B.C. requirements, if you don't also meet the federal requirements — which are quite onerous — then you can't sell into other provinces. Now, this was relaxed during COVID so that you wouldn't have empty shelves in the grocery stores and have people panic.

One of the other things we have recommended is that governments look very carefully at some of the flexibility that was put in place to deal with the COVID challenges. What can be kept from that? Allowing the sale of meat across provincial borders is one that's squarely in the federal government's domain; it is a long-standing irritant, and one on interprovincial

Si vous trouvez ce processus prometteur — et dans une étude précédente, ce comité a constaté que les barrières commerciales et réglementaires entre les provinces constituaient un problème très important au sein du Canada —, diriez-vous que ce processus devrait également s'étendre aux niveaux provincial et territorial?

M. Guy : Oui. Merci beaucoup pour la question. La mise en œuvre a absolument besoin du concours fédéral et de celui des provinces. On commence à voir des provinces préconiser cette idée dans tout le pays. Dans l'Ouest comme dans l'Est, des gouvernements remettent vraiment la chose en question au nom de la croissance économique. Comme je l'ai dit, vu notre situation financière et la possibilité que le gouvernement cherche à se serrer la ceinture, c'est un moyen de prédilection pour maintenir la croissance économique. C'est certainement réalisable sans programmes coûteux, ce qui, je suppose, sera très bientôt notre objectif.

Mme Jones : Si vous suggérez un projet de loi omnibus qui s'attaque aux sources d'irritation, beaucoup de provinces, ces dernières années, en ont rédigé leur propre version. Notre rapport périodique sur la réglementation cherche notamment à déterminer si les circonstances sont réunies pour une actualisation régulière qui permet d'éviter l'accumulation des obstacles formés par des règles désuètes. Rien que cette petite opération suffit pour moderniser les règlements.

Les provinces sont également passées à une mesure assez sérieuse des effets de leurs règlements. Nous encourageons tout le monde à le faire, parce que, dans ce domaine, c'est l'essentiel pour la reddition de comptes; ça nous donne l'espoir, également, que le Canada pourra être un chef de file de l'excellence réglementaire grâce au travail sérieux qui s'est fait.

Sur le commerce interprovincial, nous publierons un rapport sous peu. Les provinces, je le répète, ont du pain sur la planche, tout comme le gouvernement fédéral.

L'inspection des viandes qui font l'objet d'un commerce interprovincial et l'obligation de se plier aux exigences fédérales sont des causes précises d'irritation depuis longtemps pour beaucoup de petites entreprises. J'encouragerais le gouvernement fédéral à les examiner.

La Colombie-Britannique interdit l'exportation dans d'autres provinces si on ne satisfait pas aussi aux exigences fédérales, qui sont très lourdes. Or, pendant la COVID, on a autorisé un certain relâchement de ces règles, pour éviter de dégarnir les épiceries et de causer une panique générale.

L'une de nos autres recommandations a été que les gouvernements examinent les mesures d'assouplissement instaurées en raison de la COVID. Que peut-on en retenir? L'autorisation de la vente de viande d'une province à l'autre relève carrément du domaine fédéral; c'est depuis longtemps une cause d'irritation, particulièrement dans le commerce

trade where more progress could be made. I believe there is some produce that also falls into that same category.

Senator Ringuette: Thank you.

The Chair: That's great, thank you.

We have heard testimony at this committee in the past that if the rules were to be stuck to strictly, trucks would have to change tires at provincial borders. It is that crazy.

Senator Loffreda: Thank you to our panellists for being here this evening.

My question is for Laura Jones of the Canadian Federation of Independent Business and Robin Guy of the Canadian Chamber of Commerce.

I came across an April 2020 letter to Minister Duclos co-authored by the Canadian Federation of Independent Business and the Canadian Chamber of Commerce, along with other organizations, which was calling on the government to postpone all non-essential, new regulations and unnecessary consultations that would detract from the members' ability to manage the current crisis, arguing that business and industry do not have the capacity to respond adequately to ongoing regulatory consultations. I wondered if that was corrected along the way.

Do you feel your associations and your members were given fair and satisfactory opportunities to provide feedback on the regulatory reviews?

Mr. Bourgeois did mention that, to own the podium, what is important is consultation, fairness, recognition of all associations.

I was wondering if that problem was corrected along the way. I do understand that, when the crisis did hit, you wanted businesses to manage their businesses. But can you elaborate on that? Was that corrected along the way? Do you feel you were properly consulted?

Ms. Jones: I think things have changed fairly dramatically — thankfully too — in the last little while. We're coming to a much better place with respect to the pandemic.

But when you go back to 2020, businesses were worried about their survival. Associations like ours that were on the front lines of helping businesses, we have an advisory function. We typically take about 40,000 calls a year from businesses across Canada to help them navigate everything from employment standards to some of their other regulatory obligations.

interprovincial où un débloqué serait possible. Je pense que certains fruits et légumes entrent dans cette catégorie.

La sénatrice Ringuette : Merci.

La présidente : Excellent! Merci.

Selon certains témoignages que notre comité a entendus par le passé, le respect trop scrupuleux des règles obligerait les camionneurs à changer les pneus de leur véhicule à leur arrivée dans une province. C'est dément à ce point.

Le sénateur Loffreda : Je remercie les témoins de leur participation.

J'ai une question pour Mme Jones et M. Guy.

Je suis tombé sur une lettre datée d'avril 2020, adressée au ministre Duclos par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et la Chambre de commerce du Canada ainsi que d'autres organisations, qui demandaient au gouvernement de remettre à plus tard tous les nouveaux règlements et toutes les consultations inutiles et non essentielles qui détourneraient les membres de ces organisations de la gestion de la crise en cours, sous prétexte que les entreprises et l'industrie n'étaient pas en mesure de donner suite convenablement aux consultations en cours sur les règlements. Est-ce que cela s'est corrigé en cours de route?

Avez-vous l'impression que vos associations et membres ont eu une chance équitable et satisfaisante de réagir aux examens des règlements?

M. Bourgeois a dit que ce qui importait pour devenir un champion, c'était la consultation, l'impartialité et la reconnaissance de toutes les associations.

Ce problème a-t-il été corrigé entretemps? Je comprends que, au plus fort de la crise, vous ayez voulu que les entreprises se concentrent sur leur propre gestion. Mais pouvez-vous nous l'expliquer? Quels correctifs sont survenus entretemps? Avez-vous l'impression d'avoir été bien consultés?

Mme Jones : Dernièrement, les choses ont changé radicalement — et heureusement aussi. Nous reprenons franchement le dessus sur la pandémie.

En 2020, les entreprises craignaient pour leur survie. Des associations comme la nôtre, qui étaient en première ligne pour aider les entreprises, ont un rôle consultatif. Ordinairement, les entreprises canadiennes font appel à nous 40 000 fois par année, pour s'y retrouver dans les normes d'emploi comme dans leurs autres obligations réglementaires.

Our call volumes doubled overnight. We took over 80,000 calls when we usually take 40,000. So we, ourselves, were underwater. We had to put all our resources towards helping our members, and then having regulatory consultations on top of that, it just wasn't manageable because we were in a crisis. I do not feel that we're in that situation any more today. We certainly wouldn't want to delay progress towards simplifying and making things easier.

Speaking for our organization, we're just coming out of it and feeling like we're back to a more normal pace. For the last two years, we've been helping our members navigate the complexities of understanding both the restrictions and also the support programs. That has not been easy for businesses at all.

Mr. Guy: Yes. I think in this climate, we had supply chain troubles. That was something where the chamber, along with some of our other partners, did call upon the government not to provide any unnecessary, new regulatory burdens. I think some of these tend to be poison pills where the impact may not be fully understood sometimes when these things are rushed through.

Making sure that government is able to consult on some of these decisions and that there is enough runway in order for businesses to adapt is always key.

The one thing I will stress is that businesses want predictability. I think that they won't invest; you will see a lot of struggling when this predictability is not there.

The Chair: Mr. Bourgeois, do you have a comment?

Mr. Bourgeois: At this point, I would like to come back to the consultation aspects.

A large issue is that most cooperatives are either provincially or territorially incorporated, so for the large number of co-ops, it would be aligning federal and provincial regulations and laws. Thank you.

The Chair: That's a good point. Thank you.

[Translation]

Senator Bellemare: My question is for all the panellists, as we are discussing the whole of Bill S-6.

I'd like to hear from you on the principle of incorporation by reference into regulations. Are you familiar with this practice? This practice had a resurgence in 2014, when there was a bill on this subject. Do you support this practice or are you critical of it?

Du jour au lendemain, ce volume a doublé. Il est passé à plus de 80 000 appels. Nous étions donc submergés. Nous devons consacrer toutes nos ressources à l'aide à donner à nos membres. Il aurait fallu, en plus, nous occuper de consultations sur les règlements. C'était impossible, en pleine crise. Aujourd'hui, elle est derrière nous. Nous ne voudrions certainement pas retarder la simplification et la facilitation.

Notre organisation s'en sort à peine, et nous nous sentons davantage revenus à la normale. Ces deux dernières années, nous avons aidé nos membres à s'y retrouver dans les méandres des restrictions et des programmes de soutien. Ça n'a absolument pas été facile pour les entreprises.

M. Guy : Oui. Dans ce climat, après des défaillances des chaînes d'approvisionnement, la Chambre de commerce et quelques-uns de ses partenaires ont demandé au gouvernement de leur épargner des fardeaux inutiles et nouveaux de réglementation qui, pour certains, ont tendance à agir comme des pilules empoisonnées, dont on risque, dans la précipitation, de mésestimer les effets.

Il est toujours indispensable de s'assurer que le gouvernement pourra organiser des consultations sur certaines décisions et d'accorder suffisamment de latitude aux entreprises pour qu'elles s'adaptent.

Je tiens à souligner que les entreprises ont besoin de prévisibilité. Je pense qu'elles ne feront pas d'investissements; si la prévisibilité n'est pas au rendez-vous, vous verrez, il y aura beaucoup de résistances

La présidente : Monsieur Bourgeois, avez-vous quelque chose à dire?

M. Bourgeois : Pour le moment, je voudrais revenir aux aspects de la consultation.

Un facteur important est que les coopératives sont constituées en sociétés sous le régime de lois d'une province ou d'un territoire, de sorte que pour un grand nombre d'entre elles, il s'agirait de concilier les règlements et les lois fédérales et provinciales. Merci.

La présidente : C'est une excellente remarque. Merci.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Ma question s'adresse à tous les panélistes, puisque l'on discute de l'ensemble du projet de loi S-6.

J'aimerais vous entendre sur le principe de l'incorporation par renvoi à la réglementation. Êtes-vous familiers avec cette pratique? Cette pratique a connu une résurgence en 2014, lorsqu'il y a eu un projet de loi à ce sujet. Souhaitez-vous cette

What are your views on this technique of incorporation by reference?

[English]

Ms. Jones: I think it can be very helpful. It also has to be done in a transparent way and it has to be kept updated. It can be helpful.

Sometimes there can be a bit of a disconnect in timing. If things aren't updated or it is not easy to find what else you need to comply with because it's incorporated by reference, it can be problematic.

I'm not an expert in this area at all. I know it came up as part of the external advisory committee; that was something we spent a little bit of time discussing. I believe we have a recommendation on that in one of our letters. My best recollection is that it can be very useful, but there are some devils in those details.

Mr. Guy: I apologize on this one. I may have to consult with one of my colleagues, as that one would fall outside of my expertise. If there are any further comments from the chamber on this one, I would be happy to follow up with the clerk.

The Chair: Yes. What you could do is literally just send a paragraph. If you have written a report on it, that would be good, and just forward that to us.

Mr. Bourgeois: I am similar to Mr. Guy. I would have to consult with my staff in terms of providing proper comments because I am not an expert in this particular area. I would be willing to come back to the committee.

The Chair: We unfortunately don't have time for more hearings at this point because we have two pieces of legislation, but if you could send us a note or if you have a formal position on it somewhere, that would be useful.

Mr. Bourgeois: Thank you.

The Chair: Thanks very much.

Senator Marshall: Your comments are very interesting, but all of you gave the impression that most of these changes are minor and are not of a comprehensive nature.

You'll have to correct me if I'm wrong, but if I'm right, are any of you aware of any type of comprehensive review by government of regulation?

For example, if the government came out now in the Budget Implementation Act and said they're going to conduct a very comprehensive regulatory review, and you would have an opportunity to put forward some suggestions as to how this should be done, I'd be interested in hearing your views and recommendations.

pratique ou critiquez-vous plutôt cette pratique? Quel est votre point de vue sur cette technique d'incorporation par renvoi?

[Traduction]

Mme Jones : Ça peut être très utile. Ça doit également se faire dans la transparence et ça exige des actualisations. Ça peut être utile.

Parfois, il peut être difficile de maintenir la cadence. Faute d'actualisation ou en raison de difficultés pour trouver les autres textes auxquels il faut se conformer, en raison d'incorporations par renvoi, des problèmes peuvent survenir.

Je ne suis pas spécialiste en la matière. Absolument pas. Le sujet est revenu sur le tapis pendant les travaux du comité consultatif externe; nous en avons discuté un peu. Je crois que nous avons formulé une recommandation là-dessus dans une de nos lettres. À ce que je me souviens, ça peut être très utile, mais des diables gisent dans ces détails.

M. Guy : Acceptez mes excuses, parce que cette question sort de mes compétences et je devrai consulter un de mes collègues. Si la Chambre de commerce formule d'autres observations, je les communiquerai avec plaisir à votre greffière.

La présidente : Oui. Un paragraphe suffirait. Si vous avez un rapport sur la question, ce serait excellent. Simplement nous le communiquer.

M. Bourgeois : Je suis dans la même situation que M. Guy. Je devrai consulter mes adjoints pour communiquer les bonnes observations, faute d'être spécialiste du domaine. Je reviendrais volontiers témoigner devant votre comité.

La présidente : Malheureusement, nous n'avons plus de temps pour d'autres réunions, parce que nous étudions deux projets de loi, mais il nous serait utile de recevoir de vous une note ou une position officielle déjà formulée, quelque part.

M. Bourgeois : Merci.

La présidente : Il n'y a pas de quoi.

La sénatrice Marshall : Vos observations sont très intéressantes, mais vous avez tous donné l'impression que la plupart de ces modifications sont mineures et incomplètes

Veillez me corriger si je me trompe, mais, si j'ai raison, y en a-t-il parmi vous qui savent ce qu'est la révision complète d'un règlement par le gouvernement?

Si le gouvernement annonçait, dans le cadre de la Loi d'exécution du budget, qu'il ferait un examen très complet des règlements et que vous ayez l'occasion de proposer des idées sur la façon de le faire, dites-moi ce que vous en penseriez et ce que vous recommanderiez.

The Chair: That's great, so what kind of process?

Senator Marshall: Would you do it by lines of business, for example, where the credit unions would be done with one group and food products by another group? How would you approach it? What would you recommend?

Mr. Guy: It's definitely something that the chamber would be interested in. As I said, the number of businesses that bring up regulatory burden is growing as opposed to shrinking, so it's definitely something that we would want to do.

I will commend the government. Since the economic statement in 2018, they have mentioned regulation and have been working on the file. I think from our side, again, it would be that we are looking for it to be done a bit quicker than perhaps it's being done right now.

In terms of priorities, I highlighted in my opening statement, including an economic lens mandate for federal regulators. That would be key. The alignment with jurisdictions, both international and domestically, as we've heard today, and the regulatory certainty piece are definitely things that we would be pushing.

The Chair: Are you saying by sector?

Mr. Guy: Yes, the government has been doing it by sector. For example, transportation, I believe, was one of the first ones reviewed. I think that works. It's just a matter of maybe two or three departments at a time are a little bit slower than what we would be looking for.

Senator Marshall: Is it the speed that you have a problem with, or is it the speed plus it's not quite comprehensive enough?

Mr. Guy: I think it's the speed right now. In terms of the comprehensiveness, an overall review of how the government enacts federal regulations is something that we would also push.

The Chair: Ms. Jones, do you have a comment as to how you would like to see the process set up?

Ms. Jones: First of all, just a comment on the idea that maybe this isn't doing as much as we would like. Of course, one of the challenges with regulation is that there are the regulations that we all agree we need for human health, safety and protection of the environment, and then there are the others, and those rules that probably fall into what we would call a "red tape category." Cleaning that up on a constant basis is a challenge, and it feels like we're not making as much progress, maybe the one-step-forward two-steps-back feeling.

La présidente : C'est génial. Alors, par quel moyen?

La sénatrice Marshall : Procéderiez-vous par secteur d'activité, par exemple, où les coopératives de crédit constitueraient un groupe et les produits alimentaires un autre groupe? Comment vous y prendriez-vous? Que recommanderiez-vous?

M. Guy : Incontestablement, la Chambre de commerce serait très désireuse d'y participer. Comme je l'ai dit, le nombre d'entreprises qui dénoncent le fardeau de la réglementation augmente franchement. C'est incontestable que nous voudrions le faire.

Je félicite le gouvernement. Depuis l'énoncé économique de 2018, il travaille sans relâche sur le dossier des règlements. De notre côté, je le répète, nous voudrions que ça se fasse un peu plus vite que maintenant.

En ce qui concerne les priorités, j'ai insisté, dans ma déclaration préliminaire, sur l'obligation, pour les organismes fédéraux de réglementation, d'analyser leurs règlements sous le prisme de l'économie. Ce serait indispensable. La conciliation des exigences internationales et canadiennes, comme on l'a évoqué aujourd'hui, et la recherche d'une certitude dans la réglementation, voilà sûrement des éléments qui entreront en ligne de compte.

La présidente : Est-ce que ce serait sectoriel?

M. Guy : Oui. Le gouvernement a agi sectoriellement, par exemple, dans les transports, l'un des premiers secteurs ayant fait l'objet d'une révision. Ça donne de bons résultats. Il y a peut-être seulement deux ou trois ministères, en même temps, qui sont un peu plus lents que nous le souhaiterions.

La sénatrice Marshall : Le problème est-il seulement la vitesse ou s'y ajoute-t-il un manque d'exhaustivité?

M. Guy : Actuellement, ce serait la vitesse. Quant à l'exhaustivité, nous insisterions également pour obtenir un aperçu global des modalités de promulgation des règlements fédéraux.

La présidente : Madame Jones, avez-vous des préférences pour les modalités du processus?

Mme Jones : D'abord, une petite observation sur la déception que nous ressentons peut-être. Bien sûr, l'une des difficultés que posent les règlements, c'est qu'il y a ceux dont — nous sommes tous d'accord — nous avons besoin pour la santé, la sécurité, la protection de l'environnement et les autres, qui, peut-être, se retrouvent dans la catégorie « paperasse ». L'élagage constant de cette masse est assommant et ça donne l'impression de ne pas tellement avancer, peut-être même d'avancer d'un pas et de reculer de deux.

Something bolder that I've seen as successful at the provincial level, in particular, is to set a target for reduction and engage every department and agency in hitting those targets. That requires measurement. It requires setting a target. It requires political leadership.

But if I take you back to 2001, British Columbia did just that, and they said, "We're going to reduce our regulatory burden by one third in three years." They exceeded that target, and they started with saying that for every new regulatory requirement that comes in, two will be eliminated. Once they hit their one third target, we said, "Don't stop measuring. You don't have to keep reducing, but one in, one out." They have continued to reduce, and the latest that I've seen, they are close to a 50% reduction. I don't think anyone would argue that the human health, safety and environmental standards in British Columbia are lower than other provinces. That shows you what's possible, but that takes a considerable amount of political will.

That has been a model for many U.S. states. In fact, I have met with a lot of governors who are very interested in that model because it is one of the most successful models of regulatory reform, although in true Canadian spirit, we haven't bragged too much about it, so it doesn't get a lot of attention. But it has gotten some international attention.

The federal one-for-one policy, the Red Tape Reduction Act — and Canada was the first in the world to pass this kind of legislation — is based on the British Columbia model.

But the federal model is much narrower in that your one-for-one federally only applies to those regulatory requirements found in regulation. It would exclude those found in legislation and in policy. That bill could be expanded to include that, and it only includes business requirements, whereas in British Columbia, all the rules are one-for-one. There have been a lot of great reforms to things like when it's difficult to get your welfare payment because of the paperwork and that kind of thing.

There's all kinds of room to reduce red tape to affect not just business but also health care or welfare, and this benefits all Canadians.

So that's the model, if you're interested in something bolder, that I would look at, what happened in British Columbia. It's a model for many jurisdictions around the world.

The Chair: That's a very helpful frame.

Senator Marshall: Yes, thank you.

Ce que j'ai vu donner de bons résultats dans les provinces, notamment, qui demande un peu plus d'audace, consiste à fixer un objectif pour la réduction et à mobiliser tous les ministères et tous les organismes pour l'atteindre. À cette fin, il faut mesurer, il faut fixer un objectif, il faut du pouvoir politique.

Revenons en arrière, en 2001, alors que le gouvernement de la Colombie-Britannique est simplement passé aux actes après avoir annoncé son intention de diminuer le fardeau des règlements d'un tiers en trois ans. Il a dépassé cet objectif, puis annoncé que pour chaque nouvelle exigence réglementaire qu'on promulguerait, on en supprimerait deux. Dès qu'il a atteint son objectif d'un tiers, nous lui avons enjoint de ne pas cesser de mesurer. Vous n'avez pas besoin de continuer à réduire, mais pour chaque nouvelle exigence, une autre disparaît. Il a continué à réduire le nombre d'exigences et, la dernière fois que j'ai vérifié, il est près d'une réduction de 50 %. Je ne crois pas qu'on puisse contester que les normes de santé, de sécurité et d'environnement, en Colombie-Britannique, sont moins exigeantes que dans d'autres provinces. Ça montre ce qui est possible, mais ça prend une volonté politique considérable.

Ç'a été un modèle pour de nombreux États, aux États-Unis. J'ai rencontré beaucoup de gouverneurs que le modèle intéresse, parce que c'est l'un des plus réussis pour la réforme réglementaire, bien que, en vrais Canadiens, nous ne nous en soyons pas vantés. Il n'a donc pas beaucoup attiré l'attention, mais il y est parvenu néanmoins sur la scène internationale.

La règle fédérale du un pour un, la Loi sur la réduction de la paperasse — genre de loi que le Canada a été le premier à adopter dans le monde entier — s'inspire du modèle britannico-colombien.

Mais le modèle fédéral a une portée beaucoup plus étroite puisqu'il ne s'applique qu'aux exigences réglementaires proprement dites. Il n'englobe ni les lois ni les politiques. Le projet de loi, qui n'englobe que les exigences à l'égard des entreprises, pourrait s'élargir à ces textes, tandis que, en Colombie-Britannique, toutes les règles sont assujetties à celle du un pour un. Cette règle a donné naissance à beaucoup de bonnes réformes, par exemple faciliter le versement des prestations d'aide sociale entravé par la paperasse et ce genre d'obstacles.

La réduction de la paperasse peut profiter non seulement aux entreprises, mais, également, aux soins de santé ou à l'aide sociale, pour le bien de tous les Canadiens.

Voilà le modèle, si un peu plus d'audace ne vous rebute pas, que j'examinerais, celui qu'on a appliqué en Colombie-Britannique, un modèle pour de nombreux pays et États.

La présidente : C'est une description très utile.

La sénatrice Marshall : Oui. Merci.

The Chair: We promise we won't try to ask for a federal-provincial conference on this. We'll try to keep it to the committee.

Senator Smith: Earlier on with this legislation, we had two witnesses from associations who said to us that clearly there is an open disconnect between government and business. I think all of us found that to be a very direct comment.

Listening to you, Ms. Jones, and all of our witnesses, you suggested customer service, easy communication, overall measurement, cost of regulations, provincial regulations, federal regulations — how do we get a sea change in government to accelerate the speed of action and to actually be customer service oriented? Because I have a big problem with one concept: I've heard consultation, consultation, consultation. How about negotiation? How about clear communication? Because consultation doesn't mean clear communication or negotiation. Consultation means, "I'm going to tell you what we're going to do."

Ms. Jones: I think it comes down to transparency and accountability. Again, I will use an example from the Province of British Columbia, although other provinces have also done this. I don't think anyone has done a fabulous job of this, and unfortunately, British Columbia didn't continue its exercise.

A number of years ago, they said, "We want to hear from you, citizens. What are your irritants? What are your complaints, big and small?" What they got back was interesting. I remember talking to the deputy minister at the time, and he was quite nervous because he said, "What have we opened up? What kind of Pandora's box have we opened up?"

He is no longer in government, but he has told me it's one of the best and most rewarding things he ever did in government because some of the things were easy to fix. There were broken links on websites, which can be incredibly frustrating.

Some of them weren't so easy to fix, but they were important, and they went into the lane where they were going to be fixed. Others they couldn't do or existed for a good reason, but they reported back on every single thing they heard. It was great for the minister. The minister went out and was able to say, "We're doing this. Bring us your headaches, and we'll report back." There was a lot of transparency. They fixed a lot of things, and the specific problems went into each department, so the departments had to hear it and report back on what they were doing.

La présidente : Nous promettons de ne pas essayer de réclamer une conférence fédéro-provinciale sur la question. Nous essaierons de garder ça entre nous.

Le sénateur Smith : Au début de l'étude de ce projet de loi, nous avons entendu deux représentants d'associations qui nous ont dit qu'il y avait de toute évidence un fossé entre le gouvernement et les entreprises. Je pense que nous avons tous trouvé que c'était un constat très direct.

Madame Jones, nous vous avons écoutée, ainsi que tous nos témoins, et vous avez mentionné le service à la clientèle, la facilité de communication, la mesure globale, le coût des règlements, les règlements provinciaux, les règlements fédéraux... Comment pouvons-nous provoquer, au gouvernement, un changement radical qui accélérerait la cadence et favoriserait le service à la clientèle? Parce que j'ai un gros problème avec un concept : j'entends parler sans cesse de consultation. Qu'en est-il de la négociation? Qu'en est-il d'une communication claire? Parce que consulter n'équivaut pas à communiquer clairement ou à négocier. Consulter, c'est comme dire : « Je vais vous dire ce que nous allons faire. »

Mme Jones : Je pense que cela se résume à la transparence et à la responsabilité. Encore une fois, je vais vous donner un exemple de la Colombie-Britannique, bien que d'autres provinces aient fait la même chose. Je ne pense pas que quiconque a fait un travail fabuleux à cet égard, et malheureusement, la Colombie-Britannique n'a pas poursuivi sa démarche.

Il y a un certain nombre d'années, la province a déclaré aux citoyens vouloir entendre leurs opinions : « Qu'est-ce qui vous irrite? Quelles sont vos doléances, petites et grandes? » Ils ont reçu des réponses intéressantes. Je me souviens d'avoir parlé au sous-ministre de l'époque, et il était assez nerveux parce qu'il disait : « Qu'est-ce que nous venons de déclencher? Quel genre de boîte de Pandore avons-nous ouverte? »

Il n'est plus au gouvernement, mais il m'a dit que c'est l'une des choses les meilleures et les plus gratifiantes qu'il ait faites au gouvernement, car certains éléments étaient faciles à corriger. Sur des sites Web, il y avait des liens défectueux, ce qui peut être incroyablement frustrant.

Certains problèmes n'étaient pas faciles à résoudre, mais ils étaient importants, et ils ont entrepris les démarches nécessaires pour les résoudre. D'autres enjeux ne pouvaient être résolus ou existaient pour de bonnes raisons, mais ils ont présenté un rapport sur chaque élément qui avait été soulevé. C'était génial pour le ministre, qui pouvait affirmer que le gouvernement agissait : « Faites-nous part de vos tracas, et nous vous reviendrons avec un rapport. » Il y a eu beaucoup de transparence. Ils ont corrigé beaucoup de choses, et les problèmes particuliers étaient transmis à chaque ministère, de

I think governments are sometimes afraid to do that, because they feel like maybe the private sector will expect that they fix everything. I don't think there's an expectation that you'll fix everything, but opening those lines of communication was done as a web consultation with the minister promoting it with a simple "send us your issues."

There are ways to get at the customer service, but that should be permanent. We have recommended that, and in fact, the external advisory committee also recommended that. I would recommend for anyone who's really interested, there are four letters. The last one was published just last year, but there are two pre-pandemic and two post-pandemic. The advice in those letters is pretty good.

The Chair: Letters from your organization?

Ms. Jones: Those letters are from the External Advisory Committee on Regulatory Competitiveness.

The Chair: Oh, great.

Ms. Jones: It was academic and consumer voices. There was a broad range of voices on that committee.

The Chair: Okay, good.

Senator Smith: Thank you.

The Chair: That is great. Mr. Guy, would you like to jump in on consultation versus negotiation?

Mr. Guy: Yes, and I'll stress the fact there's an open portal right now from the government through their Let's Talk Regulation portal. I understand that we can't consult to death, but at the same time, having an open avenue for business to talk to government and to address some of their concerns is a step forward.

As Ms. Jones said, it's a new portal, but we have to see how these things work operationally. It can't just be business putting in feedback without response. There needs to be a two-way conversation, which, I guess, you could call a negotiation. From our side, we would hope that it is a two-way street and that it's not just information going into a system and never coming back out.

If we're looking at our international trade partners, it's important to be able to understand if we are doing things differently than, say, the EU, the U.S., Australia or New

sorte que les ministères devaient en prendre acte et rendre compte de ce qu'ils faisaient.

Je pense que les gouvernements ont parfois peur de faire cela, car ils ont l'impression que le secteur privé va vouloir qu'ils règlent tout. Je ne pense pas qu'on s'attende à ce que vous régliez tout. Ils ont ouvert ces lignes de communication dans le cadre d'une consultation en ligne, et le ministre en a fait la promotion en disant simplement aux gens : « Envoyez-nous vos problèmes. »

Il y a des moyens d'améliorer le service à la clientèle, mais il faut que le résultat soit permanent. Nous avons recommandé cela, et en fait, le comité consultatif externe l'a également recommandé. Je recommande à tous ceux qui sont vraiment intéressés de lire les quatre lettres. La dernière a été publiée l'année dernière, mais il y a deux lettres antérieures à la pandémie et deux lettres postérieures à la pandémie. Les conseils donnés dans ces lettres sont plutôt judicieux.

La présidente : Des lettres de votre organisation?

Mme Jones : Ce sont des lettres du Comité consultatif externe sur la compétitivité réglementaire.

La présidente : C'est excellent.

Mme Jones : Il s'agissait de personnes issues du monde universitaire et de consommateurs. Il y avait un large éventail de voix au sein de ce comité.

La présidente : D'accord. C'est bon.

Le sénateur Smith : Merci.

La présidente : C'est très bien. Monsieur Guy, voulez-vous intervenir au sujet de la consultation par rapport à la négociation?

M. Guy : Oui, et je souligne que le gouvernement propose actuellement un portail ouvert qui s'appelle Parlons des règlements fédéraux. Je comprends que nous ne pouvons pas consulter jusqu'à ce que mort s'ensuive, mais en même temps, avoir une avenue qui permet aux entreprises de parler de leurs préoccupations au gouvernement est une avancée.

Comme l'a dit Mme Jones, il s'agit d'un nouveau portail, mais nous devons voir comment les choses fonctionnent sur le plan opérationnel. Les entreprises ne peuvent pas simplement transmettre leurs commentaires sans obtenir de réponses. Il doit y avoir un dialogue — une négociation, je suppose. De notre côté, nous espérons que c'est une voie à double sens et qu'il ne s'agit pas simplement de renseignements qui entrent dans un système sans que rien n'en ressorte jamais.

En ce qui concerne nos partenaires commerciaux internationaux, il est important de pouvoir comprendre si nous faisons les choses différemment de l'Union européenne, des

Zealand, and what the reason is. Are we putting ourselves at a competitive disadvantage by using this regulation or are we not?

That goes back to having that conversation through an economic lens.

The Chair: Thank you very much.

[*Translation*]

Senator Moncion: The question I want to ask is about the power that is in the hands of trustees, and I am going to talk about the Bankruptcy and Insolvency Act. This act gives a lot of power to trustees in bankruptcy and protects the largest creditors.

Can you tell me — especially as it relates to industries, that is, the Canadian Federation of Independent Business — how the proposals in this act can help or hurt you?

I put the same question to cooperatives. We know that when a bankruptcy is settled, it is often the smallest businesses that bear the losses associated with the insolvency of a business. How can the proposed changes to the Bankruptcy and Insolvency Act help you? Are the changes really minor and have no impact on co-ops?

[*English*]

The Chair: Mr. Bourgeois, do you want to start us off this time around?

[*Translation*]

Mr. Bourgeois: Absolutely. When you look at the changes that are proposed, as I said earlier, they are really minor. What we need, more than ever, is to look at our members, pay attention to the powers of the members and not just treat a cooperative like any other business.

Senator Moncion: You're thinking about the Mountain Equipment Company case?

[*English*]

Mr. Bourgeois: Yes, Mountain Equipment Company is a good case that showed that vulnerability and lack of understanding — or even ignorance — of the structure of the organization in that it was member-owned, right? It's a different type of organization that is not well spelled out and was treated just like any other business.

Mr. Guy: From my side, this has not been an issue that has come to my attention, but I'd be happy to ask some of my other colleagues to see if there is anything to add from that standpoint.

États-Unis, de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande, par exemple, et de savoir pourquoi. Est-ce que tel ou tel règlement nous place en situation de désavantage concurrentiel ou non?

Cela revient à la nécessité d'adopter une perspective économique.

La présidente : Merci beaucoup.

[*Français*]

La sénatrice Moncion : La question que je veux poser concerne le pouvoir qui est entre les mains des syndicats, et je vais parler de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Cette loi donne beaucoup de pouvoir aux syndicats en faillite et protège les plus gros créanciers.

Pouvez-vous m'indiquer — surtout en ce qui concerne les industries, c'est-à-dire la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante —, de quelle façon les propositions qui sont dans cette loi peuvent vous aider ou vous nuire?

Je pose la même question aux coopératives. On sait que lorsqu'une faillite est réglée, ce sont souvent les plus petites entreprises qui écopent les pertes associées à l'insolvabilité d'une entreprise. Comment les changements proposés à la Loi sur la faillite et l'insolvabilité peuvent-ils vous aider? Est-ce que les changements sont vraiment mineurs et n'ont aucune conséquence sur les coopératives?

[*Traduction*]

La présidente : Monsieur Bourgeois, voulez-vous commencer, cette fois?

[*Français*]

M. Bourgeois : Absolument. Quand on regarde les changements qui sont proposés, comme je l'ai dit plus tôt, ils sont vraiment mineurs. Ce dont on a besoin, plus que jamais, c'est de regarder nos membres, porter attention aux pouvoirs des membres et pas juste traiter une coopérative comme une autre entreprise.

La sénatrice Moncion : Vous pensez justement au cas de Mountain Equipment Company?

[*Traduction*]

M. Bourgeois : Oui. La Mountain Equipment Company est un bon exemple de la vulnérabilité et du manque de compréhension — ou même de l'ignorance — de la structure de l'organisation, car elle appartenait aux membres, n'est-ce pas? C'est un type d'organisation différent qui n'est pas bien expliqué et qui a été traité comme n'importe quelle autre entreprise.

M. Guy : De mon côté, ce n'est pas un problème qui a été porté à mon attention, mais je demanderais bien à d'autres de mes collègues s'ils ont quelque chose à ajouter cet égard.

Senator Moncion: Thank you.

Ms. Jones: There's certainly no issue with replacing the requirement to publish a notice of bankruptcy in a newspaper, which is likely a big nuisance.

In terms of the other issue, we haven't heard any concerns. It doesn't mean there aren't some unintended consequences, but I haven't heard any concerns about that. Unfortunately, I suspect there are more businesses that will be in this position with the federal support programs coming to an end. It may be that some of this does start to surface.

Senator Moncion: Agreed. Could I just add a little something, Madam Chair?

The Chair: Quickly, yes.

Senator Moncion: It doesn't help your businesses, but it might impact some of these businesses, because the information is not always available to people who use your businesses or who are owners of these businesses. In any case, it's just extra information that may not be available to others.

Senator Gignac: My question would also be for Ms. Jones, since I know more about this organization from my previous life as a Minister of Economic Development, and I was responsible for reducing the burden of regulation. I've dealt with your organization.

I like your example of B.C., but from my own experience, what I found very difficult is the fact that each department or deputy minister is not aware of the burden of regulation and costs, and I like your measurement approach.

Do you have another example of a province in Canada — not B.C. — that has improved their process? How could you bring it to the attention of the deputy minister, because they may not realize the burden their department imposes on small businesses?

Ms. Jones: You are asking a good question. To start with the easy part of your question, are there other examples in Canada? Yes, there are. British Columbia is the longest-running example of a consistent approach to reform that has survived a change in government, which I think is important.

Manitoba has also set and met those reduction targets. Quebec has a different measure, but Quebec has done some interesting things. Now, according to the measures that we do, Quebec has more regulation than many other provinces and has a bigger job to do, but it has started measuring. Though, they have a different measure.

La sénatrice Moncion : Merci.

Mme Jones : Il n'y a certainement aucun problème à remplacer l'obligation de publier un avis de faillite dans un journal, ce qui est probablement très gênant.

Pour ce qui est de l'autre question, nous n'avons pas entendu de préoccupations. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de conséquences indésirables, mais je n'ai pas entendu de préoccupations à ce sujet. Malheureusement, je soupçonne que les entreprises seront plus nombreuses à se trouver dans cette situation avec la fin des programmes de soutien fédéraux. Il se peut que certains de ces problèmes commencent à faire surface.

La sénatrice Moncion : D'accord. Puis-je ajouter un petit quelque chose, madame la présidente?

La présidente : Rapidement, oui.

La sénatrice Moncion : Cela n'aide pas vos entreprises, mais il pourrait y avoir une incidence sur certaines d'entre elles, car les renseignements ne sont pas toujours connus des personnes qui font appel à vos entreprises ou qui sont propriétaires de ces entreprises. Quoi qu'il en soit, ce n'est que de l'information supplémentaire qui n'est peut-être pas à la portée des autres.

Le sénateur Gignac : Ma question s'adresse également à Mme Jones, car je connais mieux cette organisation, ayant été auparavant ministre du Développement économique et, à ce titre, responsable de la réduction du fardeau de la réglementation. J'ai eu affaire à votre organisation.

J'aime votre exemple de la Colombie-Britannique, mais d'après ma propre expérience, ce que j'ai trouvé très difficile, c'est que chaque ministère ou sous-ministre n'est pas conscient du fardeau de la réglementation et des coûts, et j'aime votre approche axée sur la mesure.

Avez-vous un autre exemple d'une province du Canada — outre la Colombie-Britannique — qui a amélioré son processus? Comment pourriez-vous porter cela à l'attention du sous-ministre, car il ne se rend peut-être pas compte du fardeau que son ministère impose aux petites entreprises?

Mme Jones : Vous posez une excellente question. Pour commencer par la partie facile de votre question, est-ce qu'il y a d'autres exemples au Canada? Oui, il y en a. La Colombie-Britannique est l'exemple le plus ancien d'une approche cohérente à la réforme qui a survécu à un changement de gouvernement, ce qui me semble important.

Le Manitoba a également fixé et atteint de tels objectifs de réduction. Le Québec a une mesure différente, mais le Québec a fait des choses intéressantes. Maintenant, selon nos mesures, le Québec a plus de réglementation que beaucoup d'autres provinces et a un plus gros travail à faire, mais il a commencé à mesurer, bien que différemment.

Nova Scotia has also done some interesting things, not just in their measurement but also in their customer service. They have, for example, a business navigator service that is very popular. They have also done some interesting recent work to estimate how much red tape doctors face and the number of patient visits that would be freed up, and they worked with doctors to do that. They have done some very innovative thinking and made changes along those lines.

For the second part of your question about the deputy ministers, this is our challenge. How do you get people to take this seriously? It does require political leadership. I really think measuring and setting a target focuses people. In the absence of that, I've heard from many people both in government and outside of government that one of the silver linings of the COVID crisis was there was a need for stakeholders in government to get a lot closer and to be doing a lot more of that real-time communication.

Often within government, regulators think that they can't talk to those outside of government until the regulations and decisions are fully baked, and the problem is then they don't understand the unintended consequences. That changed in COVID. Everything was moving faster, and I think there was a bit more appetite to take some risks in order to make sure there was food on the shelves. Some of those things were important, so maybe the labelling requirement and meeting all of the checkmarks on that were less important, as an example.

I think there's an appetite on both sides to see that closeness continue, but the challenge is how do we make sure we're not snapping back to our old ways of doing things and keeping some of the things that actually were really good about the pandemic in place, including that better communication at earlier stages in the regulatory process.

The Chair: That was one of the issues we heard earlier about this. Now government is back to a kind of staging thing. We will make these changes now and then in four years we will do more, and then that just creates more uncertainty.

I will put a question here from Senator Woo who is talking about the machinery of government. We have talked about how it can be approved. He is asking, is there a need for a central agency beyond Treasury Board? Perhaps a competitiveness agency?

I'd be interested in your comments on that, whether there's somebody easier or a way that might be easier to deal with the government on this.

La Nouvelle-Écosse a également fait des choses intéressantes, non seulement dans ses mesures, mais aussi dans son service à la clientèle. Elle a, par exemple, un service de navigateur pour les entreprises qui est très populaire. Elle a également réalisé récemment des travaux intéressants pour évaluer les formalités administratives auxquelles les médecins sont confrontés ainsi que le nombre de visites de patients qui pourraient ainsi s'ajouter, et elle a travaillé avec des médecins à cette fin. Ils ont mené une réflexion très novatrice et apporté des changements dans ce sens.

Pour la deuxième partie de votre question sur les sous-ministres, c'est là notre défi. Comment faire pour que les gens prennent cela au sérieux? Il faut un leadership politique. Je pense vraiment que mesurer et fixer un objectif permet de mobiliser les gens. En attendant, j'ai entendu de nombreuses personnes, tant au sein du gouvernement qu'à l'extérieur, dire que l'un des points positifs de la crise de la COVID a été la nécessité pour les intervenants du gouvernement de se rapprocher et de communiquer davantage en temps réel.

Souvent, au sein du gouvernement, les organismes de réglementation pensent qu'ils ne peuvent pas parler aux gens de l'extérieur tant que les règlements et les décisions n'ont pas été entièrement finalisés. Le problème, c'est qu'ils ne comprennent pas les conséquences indésirables. Cela a changé avec la COVID. Tout allait plus vite, et je pense que les gens avaient un peu plus envie de prendre des risques pour s'assurer qu'il y avait de la nourriture sur les étagères. Certaines de ces choses étaient importantes, de sorte que l'exigence d'étiquetage et le respect de tous les points de contrôle étaient peut-être moins importants, par exemple.

Je pense que les deux parties souhaitent le maintien de cette proximité, mais le défi consiste à veiller à ce que nous ne revenions pas à nos anciennes façons de faire et que nous conservions des choses qui ont été vraiment bonnes pendant la pandémie, notamment la meilleure communication aux premiers stades du processus de réglementation.

La présidente : C'est un des problèmes que nous avons entendus précédemment à ce sujet. Maintenant, le gouvernement revient à une sorte d'échelonnement. Nous allons apporter ces changements maintenant, puis dans quatre ans nous en apporterons d'autres, ce qui ne fait que créer plus d'incertitude.

Je vais poser une question au nom du sénateur Woo. Il est question de l'appareil gouvernemental. Nous avons parlé de l'approbation. Il demande s'il faudrait créer une agence centrale, outre le Conseil du Trésor. Peut-être une agence chargée de la compétitivité?

J'aimerais avoir vos commentaires à ce sujet. Est-ce qu'il y aurait une façon plus facile de traiter avec le gouvernement à cet égard?

Ms. Jones: I think there's a real need. The External Advisory Committee was a good approach because it was a group outside of government giving advice and they were in the form of letters that went regularly to the minister and were public, so there's some accountability in that. Whether that needs to be pushed even further along the dimension, I hate to suggest another bureaucracy.

The Chair: That was my fear too.

Ms. Jones: I hesitate about that. But one of our final recommendations to government from the External Advisory Committee was that something like that should continue to exist in one way, shape or form. I do think it needs more profile, and I'm not sure how exactly to do that. But even on this committee, I'm referring you back to some letters. There has been a lot of work done, and that tells me we didn't do a good enough job of making sure that the advice that we were giving had a profile beyond just the minister and Treasury Board staff.

Mr. Guy: If you look at some of the mandate letters that appeared from this government, one of the things that I looked for was how many times regulation or regulatory appeared, and it wasn't very many.

The one thing that you are seeing some provincial governments do — previous governments and the governments as well — is having that political leadership on that red tape reduction or that regulatory piece, which could always be an option to look.

I think I smiled as soon as the question was asked of another government agency. It's probably not something that I would be supportive of, but having that political leadership is an interesting aspect.

The Chair: Political will is much different than another department. Mr. Bourgeois, do you have a comment?

Mr. Bourgeois: Yes, I do. In terms of the co-op sector, having the cooperative secretariat be re-established would be a great help. It helped in terms of knowing what co-ops were. They were inclusive, and they could help us make inroads and educate, as well as putting a co-op lens on regulatory policy and programs that are about to come out.

The Chair: Excellent. Thank you for that suggestion.

Senator C. Deacon: Ms. Jones, could you send the clerk the names and contact information of any former public servants in the province of British Columbia, if you have it, who we could speak to about the processes there? It's great to learn from those

Mme Jones : Je pense qu'il y a un réel besoin. Le Comité consultatif externe était une bonne approche parce qu'il s'agissait d'un groupe extérieur au gouvernement qui donnait des conseils, sous la forme de lettres publiques adressées régulièrement au ministre, ce qui accentuait l'obligation de rendre compte. Je n'aime pas suggérer d'ajout à la bureaucratie, mais il reste à savoir s'il faut pousser cela encore plus loin.

La présidente : J'ai aussi cette crainte.

Mme Jones : J'hésite à ce sujet. Cependant, l'une des recommandations finales que le Comité consultatif externe a adressées au gouvernement est le maintien de cette démarche, sous une forme ou une autre. Je pense effectivement qu'il faut lui donner plus de visibilité, mais je ne sais pas exactement comment le faire. J'invite cependant votre comité à se reporter à certaines lettres. Il y a eu beaucoup de travail, et cela me dit que nous n'avons pas fait un assez bon travail pour nous assurer que les conseils que nous donnions seraient connus d'autres personnes que le ministre et le personnel du Conseil du Trésor.

M. Guy : Dans les diverses lettres de mandat de ce gouvernement, l'une des choses que j'ai recherchées était le nombre de fois où figuraient les mots « règlement » ou « réglementaire », et ce n'était pas très souvent.

Ce que vous voyez au sein de certains gouvernements provinciaux — les gouvernements précédents et actuels aussi —, c'est du leadership politique en matière de réduction de la paperasserie ou de réglementation, ce qui pourrait toujours être une option à envisager.

J'ai souri dès que la question a été posée à une autre agence gouvernementale. Ce n'est probablement pas quelque chose que j'appuierais, mais avoir ce leadership politique est un aspect intéressant.

La présidente : Il y a une grande différence entre la volonté politique et un autre ministère. Monsieur Bourgeois, avez-vous des observations à faire?

M. Bourgeois : Oui. En ce qui concerne le secteur coopératif, le rétablissement du Secrétariat aux coopératives serait d'une grande aide. Il a aidé à faire connaître les coopératives. Le secrétariat était inclusif, et il pouvait nous aider à faire des percées et à éduquer les gens, ainsi qu'à donner une perspective coopérative aux politiques, aux programmes et à la réglementation sur le point de prendre forme.

La présidente : C'est excellent. Merci de cette suggestion.

Le sénateur C. Deacon : Madame Jones, pourriez-vous faire parvenir à la greffière les noms et coordonnées d'anciens fonctionnaires de la province de la Colombie-Britannique, si vous en connaissez, à qui nous pourrions parler des processus en

who have actually done it and have the experience, and so we would really appreciate that.

I would also like to follow up on the incorporation by reference comment that you were making earlier. Bill S-6 includes just two of the 100-plus acts and associated regulations from 2 of the 18 federal organizations that have outdated standards incorporated by reference. We have a lot of work to do.

In terms of the points, you have said Bill S-6 is great, it's a great start. You've given us some great suggestions, but are there any other elements for really increasing awareness of this process and the importance of this process?

One of the things you pointed to was deputy ministers actually hearing from the public about what's going on in their department probably as being a good learning and education tool. Any other specific suggestions about how to get this moving up the political priority list?

The Chair: We will try and reference the letters from the External Advisory Committee, because I think that is important to educate people on that system.

[Translation]

Senator Bellemare: I would like to hear from Ms. Jones about the advisory committees.

I am interested in issues of consultation as opposed to negotiation or lobbying. The processes have often been tight in the past and not very transparent. Do you think that today, with the technology we have, we could have advisory committees where all the people would be involved in the consultations organized by the departments about the regulations? That way everyone would know what we are talking about.

[English]

The Chair: Would technology make the process easier, Ms. Jones, for these advisory committees?

Ms. Jones: One of the things that the External Advisory Committee spent some time on, actually, was consultation, and how we make consultation better. It is not an easy question.

However, with new tools — another silver lining from the pandemic — things like this become much more possible without having to fly to Ottawa. For business owners and for some of the people affected by regulations, and also the policies and things that come from those regulations that you have to comply with, one of the challenging things is that for business owners and citizens more generally — because I think that

vigueur là-bas? C'est formidable d'apprendre de ceux qui l'ont fait et qui ont de l'expérience, et nous vous en serions très reconnaissants.

J'aimerais également revenir sur le commentaire concernant l'incorporation par renvoi que vous avez fait tout à l'heure. Le projet de loi S-6 ne vise que 2 des plus de 100 lois, avec leurs règlements connexes, de 2 des 18 organismes fédéraux qui ont des normes désuètes incorporées par renvoi. Nous avons beaucoup de travail à faire.

Pour ce qui est des points, vous avez dit que le projet de loi S-6 est excellent, que c'est un excellent début. Vous nous avez fait d'excellentes suggestions, mais y a-t-il d'autres éléments qui permettraient de mieux faire connaître ce processus et son importance?

L'une des choses que vous avez mentionnées, c'est que la possibilité pour les sous-ministres d'entendre le public sur ce qui se passe dans leur ministère est probablement un bon outil d'apprentissage et d'éducation. Avez-vous d'autres suggestions précises sur la façon de faire progresser ce dossier dans la liste des priorités politiques?

La présidente : Nous essaierons de faire référence aux lettres du Comité consultatif externe, car je pense que c'est important pour éduquer les gens sur ce système.

[Français]

La sénatrice Bellemare : J'aimerais entendre Mme Jones au sujet des comités consultatifs.

Je suis intéressée par les questions de consultation par opposition à une négociation ou au lobbying. Les processus ont souvent été hermétiques par le passé et pas très transparents. Pensez-vous qu'aujourd'hui, grâce à la technologie dont nous disposons, nous pourrions organiser des comités consultatifs où tous les gens participeraient aux consultations organisées par les ministères au sujet de la réglementation? Comme cela, tout le monde saurait de quoi on parle.

[Traduction]

La présidente : Est-ce que la technologie faciliterait le processus pour ces comités consultatifs, madame Jones?

Mme Jones : En fait, l'une des choses sur lesquelles le comité consultatif externe s'est penché est la consultation, et la façon de l'améliorer. Ce n'est pas une question facile.

Cependant, avec les nouveaux outils — un autre aspect positif de la pandémie —, ce type de consultation devient beaucoup plus possible sans qu'il soit nécessaire de se rendre à Ottawa. Pour les propriétaires d'entreprises et les particuliers touchés par les règlements ainsi que par les politiques et les mesures qui découlent de ces règlements et auxquelles vous devez vous conformer, l'un des défis — parce que je pense que la

regulatory modernization should be about all Canadians — it's very difficult to participate in some of these roundtable events and things, especially if you have to take time out of your busy schedule or your busy business.

These tools are very promising in terms of allowing for people to hear from a broader group of stakeholders, geographically and not just always the association heads, but the business owners and citizens themselves and how they are impacted.

I would say that is promising.

Senator Ringuette: Ms. Jones, if we could have copies or the link to those four letters that she mentioned, I think it's very important for us in regard to recommendations. Thank you.

The Chair: That's great. We will do that for sure.

Senator Loffreda: Bill S-6 is proposing changes to the Bankruptcy and Insolvency Act, which includes amendments that would provide more flexible publication options for licensed insolvency trustees. We're told that this measure could save \$2 million to \$3 million per year.

Will the businesses that you represent benefit from this measure? Will this take away from the red tape?

Mr. Guy: This hasn't been one of those things that in my conversations with our members on regulation has really been called for. Again, similar to the other request, I can ask the appropriate person at the chamber for comment on that.

Ms. Jones: I would suspect it won't make a huge difference, but the challenge is that we often get governments coming to us saying bring us your top 10 and make them big and make sure that all of them make a big difference.

The challenge is that's not the nature of the problem you're dealing with. It's much more like being swarmed by mosquitoes than saying that I will pick one mosquito and when you get rid of that one, everything is fine. It is partly the nature of the problem that we have to understand, which is why we think that you need measurement, reduction targets, so that there is an incentive to control the total burden. Because when we go through these top 10 exercises, what happens is we will identify 10, maybe there will be progress on 5. In the meantime, there will be 500 more new things that businesses have to worry about.

modernisation de la réglementation devrait concerner tous les Canadiens — est qu'il est très difficile de participer à certaines de ces tables rondes et à d'autres activités, surtout si vous devez trouver du temps dans votre horaire chargé ou dans votre entreprise occupée.

Ces outils sont très prometteurs en ce sens qu'ils permettent aux gens d'entendre un groupe plus vaste de parties prenantes, géographiquement parlant, et de savoir comment les propriétaires d'entreprises et les citoyens eux-mêmes sont touchés, en plus des dirigeants d'associations.

Je dirais que c'est prometteur.

La sénatrice Ringuette : Madame Jones, si nous pouvions obtenir des copies ou le lien vers les quatre lettres mentionnées, je pense que c'est très important pour nous en ce qui concerne les recommandations. Merci.

La présidente : C'est très bien. C'est ce que nous ferons certainement.

Le sénateur Loffreda : Le projet de loi S-6 propose des changements à la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, notamment des modifications qui permettraient d'offrir des options de publication plus souples aux syndicats autorisés en insolvabilité. On nous dit que cette mesure pourrait permettre une économie de 2 à 3 millions de dollars par année.

Est-ce que les entreprises que vous représentez bénéficieraient de cette mesure? Est-ce que cette mesure permettra d'alléger les formalités administratives?

M. Guy : Dans les conversations que j'ai eues avec nos membres sur la réglementation, cela n'a pas été l'une des mesures que l'on a vraiment demandées. Encore une fois, comme pour l'autre requête, je peux demander à la personne appropriée à la chambre de formuler des observations à ce sujet.

Mme Jones : Je pense que cela ne fera pas une énorme différence, mais le défi est que les gouvernements nous disent souvent ceci : « Apportez-nous vos 10 premiers et assurez-vous qu'ils fassent tous une grande différence. »

Le hic, c'est que ce n'est pas la nature du problème auquel vous êtes confrontés. C'est beaucoup plus comme être attaqué par des moustiques plutôt que de dire que vous allez choisir un moustique et que lorsque vous vous en débarrassez, tout sera correct. C'est en partie la nature du problème que nous devons comprendre, et c'est pourquoi nous pensons qu'il faut des mesures, des objectifs de réduction, afin qu'il y ait une incitation à contrôler l'ensemble du fardeau. Lorsque nous nous livrons à ces exercices des 10 premiers, nous en relevons 10, et peut-être que des progrès seront réalisés sur 5 d'entre eux. Entretemps, il y

The challenge for governments is how you create a reasonable budget, where you are not saying there should be no increase in regulation, but what is the increase? How about one in and one out, but across all things, not just across a narrow? Right now you have that in place federally, but it applies very narrowly. It is only to regulations and only certain types of regulation. If that were applying more broadly, you would have a lid.

The Chair: Thank you for that. You've really given us some insight here. We have to deal with a piece of legislation, but then you have whetted our appetite to go bigger, to be bolder in our response to all of this. I really want to thank you all, Laura Jones, Executive Vice President of the Canadian Federation of Independent Business; Robin Guy, Senior Director, Transportation, Infrastructure and Regulatory Policy at the Canadian Chamber of Commerce; and Hugues Bourgeois, Executive Director of Co-operatives and Mutuels Canada. You have been most helpful. We appreciate your time. At some point we will be back to you. Thanks very much.

Ms. Jones: Thank you.

Mr. Bourgeois: Thank you.

Mr. Guy: Thank you.

The Chair: Senators, we are at the end of our time. We will suspend the meeting to move into an in camera session.

(The committee continued in camera.)

aura 500 nouveaux enjeux de plus dont les entreprises devront se préoccuper.

Le défi pour les gouvernements est d'établir un budget raisonnable, où l'on ne dit pas qu'il ne faut pas augmenter les règlements, mais quelle est cette augmentation? Que diriez-vous d'en faire entrer un et d'en faire sortir un, mais dans tous les domaines, et pas seulement dans un domaine restreint? À l'heure actuelle, cette mesure est en place au niveau fédéral, mais elle s'applique de manière très étroite. Elle ne concerne que les règlements et seulement certains types de règlements. Si elle s'appliquait à plus vaste échelle, il y aurait un plafond.

La présidente : Merci de ces remarques. Vous nous avez donné un aperçu ici. Nous devons étudier une mesure législative, mais vous nous avez incités à aller plus loin, à être plus audacieux dans notre réponse. Je tiens sincèrement à tous vous remercier : Laura Jones, vice-présidente exécutive de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Robin Guy, directeur principal, Transport, infrastructure et politique réglementaire à la Chambre de commerce du Canada, et Hugues Bourgeois, directeur général de Coopératives et mutuelles Canada. Vous nous avez été d'une très grande aide. Nous vous sommes reconnaissants du temps que vous nous avez accordé. Nous ferons appel à vous à nouveau un jour. Merci beaucoup.

Mme Jones : Merci.

M. Bourgeois : Merci.

M. Guy : Merci.

La présidente : Mesdames et messieurs les sénateurs, nous n'avons plus de temps. Nous allons lever la séance pour passer à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)